

2AC BARENTIN
Société par actions simplifiée
au capital de 3 000 euros
Siège social : Centre commercial du Mesnil Roux
76360 BARENTIN
978 607 497 RCS ROUEN

PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉE UNIQUE
DU 28 JANVIER 2025

L'an deux mille vingt-cinq,
Le 28 janvier,
A 15h00,

La Société 2AC DISTRIBUTION, Société à responsabilité limitée au capital de 105 990 euros, ayant son siège social avenue du Commandant Bicheray, M.I.N DE ROUEN, 76000 ROUEN, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro 978 278 273 RCS ROUEN, Représentée par Monsieur Abid CHEBBI, en sa qualité de gérant,

Associée Unique de la société 2AC BARENTIN,

En présence de la société Monsieur Abid CHEBBI, Président et associé indirecte de la Société,

A pris les décisions suivantes :

- Nomination d'une nouvelle Présidente en remplacement du Président démissionnaire,
- Délégation de pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

PREMIERE DÉCISION

L'Associée Unique, prenant acte de la démission de Monsieur Abid CHEBBI de son mandat de Président à compter du 1^{er} février 2025, nomme en qualité de nouvelle Présidente à compter du 1^{er} février 2025, sans limitation de durée :

2AC DISTRIBUTION
Société à responsabilité limitée
Au capital de 105 990 euros
Avenue du Commandant Bicheray, M.I.N DE ROUEN
76000 ROUEN
978 278 273 RCS ROUEN

Monsieur Abid CHEBBI, au nom de la société 2 AC DISTRIBUTION qu'il représente, accepte les fonctions de Présidente et déclare, pour lui-même et pour sa société, n'être atteint d'aucune incompatibilité ni d'aucune interdiction susceptibles d'empêcher sa nomination et l'exercice de ses fonctions.

DEUXIEME DÉCISION

L'Associée Unique donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

De tout ce que dessus, l'Associée Unique a dressé et signé le présent procès-verbal.

L'Associée Unique
Pour la société 2AC DISTRIBUTION

